

Commune de MONTMEYRAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

D180620-07

L'an deux mille dix-huit, le 20 juin, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 juin 2018

Présents : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Annabelle DUPRET, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCQ, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Pierre LOUETTE, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Eveline DAVIN (procuration à Lucette NURIT), Hervé HODCENT, Gaëtan KONIECZNY, Claire LOROUE (procuration à Isabelle VATANT), Jocelyne MANDAROUX (procuration à Bernard BRUNET)

Secrétaire de séance : Alain JUVENTIN

OBJET : Domaine – Déclassement des anciens locaux du multi-accueil

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L 2141-1,

Considérant qu'un bien d'une personne publique mentionnée à l'article L 1 du Code général des propriétés des personnes publiques, qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public, ne fait plus partie du domaine public à compter de l'intervention de l'acte administratif constatant son déclassement

Considérant que le bien communal sis place du temps sur la parcelle cadastrée AT855 était à l'usage de multi-accueil petite enfance

Considérant que ce bien n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public dans la mesure où un nouveau multi-accueil a été construit sur la parcelle AT510

Considérant qu'il résulte de cette situation une désaffectation de fait de ce bien

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- ✓ constate la désaffectation du bien,
- ✓ décide de son déclassement du domaine public communal et son intégration dans le domaine privé communal
- ✓ et autorise le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	14
Conseillers-ères représenté-e-s	3
Ayant voté pour	17
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e	0

Pour extrait conforme

Fait à MONTMEYRAN, le 21 juin 2018

Le Maire,